

Tintigny, le 17 mars 2014

Commune de Sainte-Ode Compte rendu de la CLDR du 17/02/2014

N:\SAINTE-ODE\07-CLDR\pv\CL140217 actualisation GT projets.doc

Présents :

CLDR : cf. liste ci-après

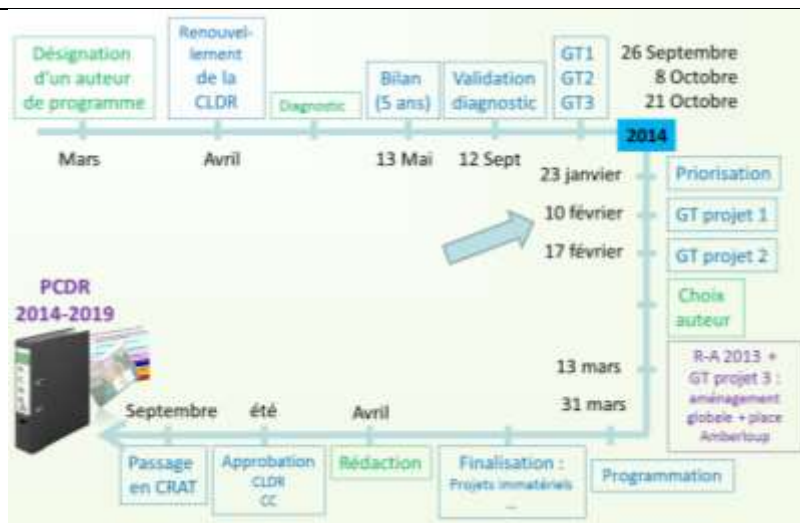
FRW : Mme Sophie Orban

Ordre du jour :

Actualisation du PCDR : le point sur les projets issus de la consultation

Les réunions de la CLDR

Présentation du calendrier



Le PCDR comprendra des projets subsidiés en DR et hors DR ; cela permet de montrer les grandes orientations choisies par la CLDR.

Les projets des lots 1 et 2 seront développés dans les 5 ans ; le lot 3 sera plutôt indicatif.

L'objectif des GT projets est de récolter un maximum d'éléments permettant de compléter au mieux les fiches-projets.

Suite à ces GT, la CLDR sera invitée à établir une programmation dans la mise en œuvre des projets (le 31 mars). Un auteur sera désigné pour le 1^{er} projet à introduire en développement rural ; il sera chargé d'établir des plans et estimatifs ; ce qui permettra de mettre en œuvre ce projet directement après la CRAT et l'approbation du Gouvernement wallon.

Résultats de la priorisation

A travers les groupes de travail thématiques organisés le 26/09 (vie sociale), le 8/10 (vie économique) et le 21/10 (cadre de vie), 145 propositions de projets ont été traitées. Parmi celles-ci, 25 projets sont déjà en cours et 24 ont été abandonnés pour des raisons spécifiques. Au total, la CLDR sera invitée à établir une programmation parmi 51 projets matériels et 45 immatériels. Lors de la réunion de priorisation du 23/01/2014, la CLDR a pointé les projets suivants :

Les projets à réaliser en priorité (choix 1=>5)

- Amberloup : Aménagement global de la traversée – GT3
- Amberloup : Aménagement global de la place Sainte-Mère Eglise – GT3
- Aménager des logements communaux pour jeunes ménages en fonction des opportunités – GT2
- Amberloup : Transférer les lits du Celly dans une nouvelle maison de repos – GT2
- Réhabilitation du vicinal jusque Tenneville – GT1
- Développer une voie verte (itinéraire vélo) reliant le projet Ravel de Libramont – GT1
- Fiche globale "sécurité routière"
- Magerotte : Création d'un local de rencontre – GT2
- Houmont : Aménager un petit local pour le club des jeunes – GT2
- Tonny : adapter le bâtiment de l'accueil extrascolaire (centraliser l'offre « enfance ») – GT2
- Créer une infrastructure pour renforcer l'organisation des activités de l'ATL et créer un pôle d'activités enfance, intergénérationnel et à terme pour tous les publics – GT2
- Étude de faisabilité pour l'aménagement de l'ancien vicinal Bastogne/Marloie et des cheminements lents. – GT1
- Tillet : aménagement global du centre du village (abords de l'église et de la salle St-Ouen, accès et excédents de voiries => plantations, plaine de jeux,...) – GT1

Les projets importants (choix 6=>10)

- Valoriser le patrimoine dans les villages
- Prévoir un aménagement du parking du cimetière de Rechrival
- Amberloup : aménager en maison de village la partie du bâtiment occupée par la Poste – GT2
- Création d'un atelier rural – GT1
- Encourager et sécuriser les trajets en vélo et à pied – GT1
- Houmont : réaménager l'école désaffectée en logements – GT2
- Lavacherie : Vendre une part des terrains du site Renard aux jeunes issus de logements tremplins afin de renforcer le caractère identitaire du lieu – GT2
- Faire une étude globale pour identifier les meilleures implantations pour les plaines de jeux et réaliser leur aménagement.
- Faire une étude globale pour identifier les meilleures implantations pour les espaces de rencontre pour jeunes et réaliser leur aménagement.

Tous ces projets seront abordés de manière approfondie lors d'un GT projet (le 10/02, le 17/02, le 13/03- rapport annuel/Amberloup) ou seront intégrés dans une fiche-projet.

Pour chaque projet analysé, la FRW projette des photos des sites, des plans et vues du ciel.

Création de logements communaux

La FRW explique les différents types de logements pris en charge par le développement rural et qui offrent des réponses adaptées aux différentes problématiques rencontrées en milieu rural.

Principes

- Logement locatif communal
- Construction ou rénovation d'un bâtiment
- Gestion par la commune : comité d'attribution, Règlement d'Ordre Intérieur
- Prise en compte dans l'ancrage du logement pour la part de logements publics.

Logement tremplin

- Objectif : Accueillir de jeunes ménages avec enfants pour favoriser le maintien des services dans les villages
- Objectif : Permettre aux habitants de s'installer dans leur commune
- Mécanisme de rétrocession d'une partie des loyers si installation sur la commune dans les X années (construction ou restauration d'un bâtiment).

Logement intergénérationnel

- Objectif : Accueillir des jeunes ménages et des aînés dans le même bâtiment
- Locaux adaptés à chacun, échanges de services, liens intergénérationnels

Logement pour aînés

- Objectif : Permettre aux aînés de rester autonomes, dans leur commune
- Objectif : Mieux exploiter les grands bâtiments sous-utilisés
- Locaux fonctionnels, de petite dimension
- Possibilité de connexion avec les services à proximité

Aménager des logements communaux pour jeunes ménages en fonction des opportunités

- L'endroit le plus propice est Amberloup, sur l'îlot communal central.
- Cependant, il faudra d'abord déterminer l'emplacement exact de la future maison de repos pour une bonne implantation des logements tremplins.
- Il faudra prévoir la liaison avec la seniorie, la place et un éventuel atelier rural.
- Cette construction permettra d'animer le quartier.
- La CLDR insiste sur l'intérêt du mécanisme de rétrocession.
- Type de bâtiment à privilégier : petites maisons mitoyennes ou appartements s'étalant par étage + garage.
- Une première phase de 2-3 logements est préconisée.

Création de logements intergénérationnels ou pour aînés

- La CLDR propose d'inscrire ces projets dans le PCDR, pour permettre un aménagement global en lien avec la maison de repos (proximité des services,...).

Lavacherie : Vendre une part des terrains du site Renard aux jeunes issus de logements tremplins afin de renforcer le caractère identitaire du lieu

- Le site devrait être dépollué.
- Il appartient à un propriétaire privé.
 - ⇒ Projet à abandonner.

Houmont : réaménager l'école désaffectée en logements

- Inconvénient de cette situation : il n'y a pas de services à proximité, ni de transports en commun réguliers.
- L'infrastructure appartient pour le moment au CPAS.
- Le bâtiment pourrait abriter plusieurs affectations :
 - Logements tremplins sur l'avant et à l'étage de l'arrière
 - Local de réunions pour les jeunes dans la salle de classe
 - Local cuisine qui permettrait à une cuisinière de préparer les repas pour le CPAS (environ 150 repas sont livrés aux habitants et aux écoles).

Accueil de l'enfance

Lors des groupes de travail, deux options ont été envisagées pour un même projet « enfance ».

Tonny : adapter le bâtiment de l'accueil extrascolaire pour centraliser l'offre « enfance »

Activités actuelles :

- Patro le samedi matin : 80 enfants
- Locations pour les activités familiales (50€)
- MCAE : accueil d'une dizaine d'enfants
- Accueil extrascolaire centralisé le mercredi après-midi pour une trentaine d'enfants
- Accueil des enfants lors des journées pédagogiques
- Activités des 3x20
- Goûters d'enterrement
- Théâtre pour enfants le mercredi soir
- Cours de musique pour enfants
- Benjamins secouristes
- 5 semaines de plaines de vacances en juillet et août : 160 enfants
- Journée « place aux enfants »
- Réunions diverses
- Dans le cadre de la MCAE : dépistages visuels, massages bébé
- Activités intergénérationnelles
- Stages en été
 - ⇒ Environ 200 personnes fréquentent le site en semaine normale.

Autres activités potentielles : cours de langues, activités culturelles diverses,...

Atouts de ce bâtiment :

- Position centrale
- Espace vert autour et à proximité
- Enfants protégés
- Accès facile vers des vieux chemins
- Route peu fréquentée
- Intergénérationnel
- Amène de la vie au village
- Constitue le pôle enfance de la commune

Travaux à envisager :

- Cour de récréation : marquages au sol pour la pratique de sports
- Mur extérieur
- Chalet extérieur (local patro)
- Chauffage
- Stockage du matériel du patro
- Sécurité du bâtiment : escalier en bois,
- Aménagement d'une zone d'accueil des enfants à leur arrivée
- Parking le long de la voirie
- Rafraîchissement de la salle utilisée par les 3x20
- Restructuration des locaux utilisés par le patro

La MCAE, qui occupe l'avant du bâtiment, va déménager dans l'ancienne gendarmerie localisée à Amberloup. Les locaux libérés seront transformés pour accueillir les nombreuses activités. La cuisine pourrait être agrandie.

Créer une infrastructure pour renforcer l'organisation des activités de l'ATL et créer un pôle d'activités enfance, intergénérationnel et à terme pour tous les publics

La localisation proposée est le centre d'Amberloup, à proximité de la future seniorie, de la place Sainte-Mère-l'Eglise, du terrain de foot et de la salle de sports.

Ce site permet d'ouvrir les possibilités en termes d'espace disponible, de fonctionnalités, ... Cependant, la CLDR choisit de centraliser l'offre enfance à Tonny.

Locaux de rencontres

Magerotte : Création d'un local de rencontre

Besoins :

- Un local de dimensions similaires à celles de la salle du conseil communal
- Une cuisine
- Des sanitaires

Activités :

- Magerotte est un petit village dynamique : sur les 68 habitants, 40 sont inscrits au club villageois.
- Concert rock (Mage'Rock)
- Saint-Nicolas des enfants
- Concours de couillon
- Repas de la fête
- Souper fromage
- Fête de Halloween
- Fête de Noël

Situation :

- Le local dans l'ancienne école n'est plus accessible ; le bâtiment est à vendre, mais à un prix élevé. Les habitants estiment que la Commune ne doit pas l'acquérir, tout d'abord en raison du prix réclamé, mais aussi en raison des travaux importants nécessaires.
- Des terrains à bâtir sont disponibles dans le village.
- Les habitants seraient prêts à s'investir dans la construction, pour autant que la Commune mette à leur disposition un terrain, les matériaux de construction, l'eau et l'électricité.
- Ce local de rencontre ne pourrait-il pas être couplé à un projet de cuisine communale (confection quotidienne d'environ 150 repas pour le CPAS) ?

Houmont : Aménager un petit local pour le club des jeunes

Cf. ci-dessus.

Ce local pourrait être aménagé dans l'ancienne école, afin de ne pas devoir chauffer la maison de village pour des réunions de petite taille.

Amberloup : aménager en maison de village la partie du bâtiment occupée par la Poste

- Ce bâtiment abrite la salle de sports (partie gauche), le garage pour les véhicules de la Poste, les bureaux d'accueil de la Poste. La superficie totale est de 832,5 m² ; dont 370 m² pour la salle de sports. La maison communautaire occupe les locaux de l'ancienne maison communale.
- Seule la partie garage sera libérée à court ou moyen terme.
- Proposition de la CLDR :
 - Dans le garage : étendre la salle de sport, dans un cadre multifonctionnel. Prévoir des cloisons amovibles permettant plusieurs activités simultanées ou la tenue d'une grosse manifestation.
 - Dans les bureaux de la Poste : aménager des salles de réunions.
 - Permettre l'accès à la buvette du foot pour l'organisation de certaines réunions et activités.
- La CLDR estime qu'Amberloup n'a pas besoin d'une salle de grande taille, vu les disponibilités à Houmont et Tillet.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Les participants à la réunion du 17/02/2014

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°1	CP	Localité
Mme	Barkat	Zohra	Tillet	27	6680	Sainte-Ode
Mme	Demanez-Caron	France-Lise	Magerotte	7	6680	Sainte-Ode
M.	Didier	Gérard	Chisogne	7A	6680	Sainte-Ode
Mme	du Bus de Warnaffe	Vinciane	La Tourette	1	6680	Sainte-Ode
M.	Gérard	Joseph	Herbaimont	21	6680	Sainte-Ode
M.	Godfroid	Armand	Amberloup	44	6680	Sainte-Ode
Mme	Hatert-Mottet	Brigitte	Tillet	66	6680	Sainte-Ode
M.	Jusseret	Denis	Sprimont	41	6680	Sainte-Ode
Mme	Kupper	Christine	Tonny	53	6680	Sainte-Ode
M.	Léonard	Jean-Paul	Rue de Saint Hubert	28	6681	Lavacherie
M.	Mormont	Yvan	Hubermont	6	6680	Sainte-Ode
M.	Nevraumont	Marc	Magerotte	22	6680	Sainte-Ode
M.	Pirard	Pierre	rue d'Amberloup	40	6681	Lavacherie
M.	Rochet	Pierre	Tonny	53	6680	Sainte-Ode
Mme	Strépenne-Martin	Laurence	Amberloup	51A	6680	Sainte-Ode
M.	Vermeesch	Samuel	rue de Hiémont	28	6681	Lavacherie

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°1	CP	Localité
M.	Devigne	Alain	Amberloup	84	6680	Sainte-Ode
M.	Fays	Pierre-Yves	Amberloup	90	6680	Sainte-Ode
M.	Geury	Romuald	rue de Sainte-Ode	47	6681	Lavacherie
Mme	Henet	Alexandra	rue de Bastogne	53	6681	Lavacherie
M.	Pirard	Pierre	rue d'Amberloup	40	6681	Lavacherie
M.	Tanghe	Joël	Tonny	60	6680	Sainte-Ode
Mme	Van Ballaer	Anita	rue de Bockaissart	8	6681	Lavacherie